

# Associations

## Formalités administratives

Création, Évolutions,

## Fonctionnement

Dirigeants et responsables, Bénévoles, volontaires et salariés, Assurance et responsabilité, Organisation d'événements,

## Financement

Collecte de fonds (cotisations, dons, subventions), Activités commerciales (buvettes, loteries, braderies),

## Associations spécifiques et fondations

Associations reconnues d'utilité publique et fondations, Associations sous régime légal spécial, Associations représentatives,

## Actualités

- > [Sur quels critères un département est-il placé en couvre-feu ?](#)
- > [Europe : dans quels pays peut-on se déplacer depuis la France et à quelles conditions](#)
- > [Les télétravailleurs bénéficient-ils des tickets restaurants ?](#)
- > [Tantièmes de copropriété : qu'est-ce que c'est ?](#)
- > [Stage de 3e en entreprise : facultatif pour l'année scolaire 2020-2021](#)

## Comment faire si...

- > [Je crée une association](#)
- > [J'organise une manifestation associative](#)
- > [plus](#)



### Hôtel de ville

Allée du Bois  
d'Ariste  
64230 Lescar

### HORAIRES :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30  
à 19h  
Mar au Ven : 8h30 à 12h et  
13h30 à 19h

